



Communication sur le Progrès (COP)

DANS LE CADRE DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Fleury Michon

Juin 2020

SOMMAIRE

Page 4

La déclaration du Directeur général du Groupe exprimant le renouvellement de son soutien au Pacte Mondial et de l'engagement vis-à-vis de l'initiative et de ses principes.

Pages 5 à 11

La description des actions pratiques menées par le Groupe Fleury Michon afin d'appliquer les principes du Pacte Mondial dans chacun des quatre thèmes (droits de l'homme, travail, environnement, lutte contre la corruption).

Pages 12 à 13

Une mesure des résultats vis-à-vis des objectifs et des indicateurs de performance

« Les 10 principes du Global Compact représentent la carte, et les ODD le phare »
Lise Kingo - Directrice exécutive du Global Compact des Nations Unies

Depuis 2003, Fleury Michon exprime son engagement aux côtés du Global Compact en partageant l'expression du groupe des 10 principes du Global Compact. Pour affirmer cet engagement, nous continuons cette année d'exprimer notre contribution aux grands enjeux à travers les Objectifs de Développement Durable.



DROITS DE L'HOMME

1 à 8, 10, 11, 16, 17

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
- 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

1, 3, 5, 8, 9, 10, 16, 17

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

2, 6, 7, 9, 11 à 15, 17

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

3, 10, 16, 17

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

DROITS DE L'HOMME

NORMES INTERNATIONALES
DU TRAVAIL

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION

Source : <https://www.globalcompact-france.org/documents/concordance-10-principes-et-odd-88>

1. Déclaration du directeur général exprimant le renouvellement de son soutien au Pacte Mondial et de l'engagement vis-à-vis de l'initiative et de ses principes



En 2020, Fleury Michon, entreprise familiale alimentaire française, réaffirme son projet d'Entreprise « Aider les Hommes à Manger Mieux Chaque Jour » à travers une stratégie de développement orientée vers ses parties prenantes.

Le Groupe communique sur ses contributions aux Objectifs de Développement Durable, réaffirmant ainsi son engagement aux côtés des Nations Unies depuis 2003.

Billy Salha, Directeur Général Groupe



La Responsabilité est dans l'ADN du Groupe et continuera à être développée

Depuis sa création en 1905, le groupe Fleury Michon a toujours été très soucieux d'éthique et a su opérer et se développer dans le respect des aspects de responsabilité envers toutes les parties prenantes. La stratégie RSE doit servir la vision et la stratégie du Groupe, le projet d'entreprise ainsi que la valorisation de nos produits. Dès 2011, Fleury Michon a retravaillé et restructuré ses actions en partenariat avec Sup de Co la Rochelle (Excellia) sur la base de la norme ISO 26000 et de ses 7 questions centrales. Aujourd'hui, Fleury Michon reporte déjà 42 indicateurs RSE imposés par la réglementation (article 225 - loi Grenelle II). Fleury Michon continuera bien entendu à être un Groupe à forte responsabilité sociale et durable, comme il le fait depuis sa création, bien avant que les notions de RSE aient été définies juridiquement.

Le projet d'Entreprise rédigé en 2015 « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque Jour » est confirmé et reste la base de notre développement

Pour manger mieux, il faut que l'alimentation de demain soit meilleure que celle d'aujourd'hui. Meilleure pour l'Homme, meilleure pour l'environnement, meilleure pour les acteurs privés et publics, meilleure pour la société. Pour mener à bien ce projet, il faut responsabiliser tous les acteurs et agir ensemble. À la culture du débat, il faut ajouter la structure du débat. Pour cela il faut passer du « face-à-face » au « côte à côte ». Avec l'amont (les filières agricoles, d'élevage, de pêche...), avec les collaborateurs, la société civile (citoyens, associations, ONG, collectivités territoriales...), les clients et les consommateurs. À court terme, il est prioritaire de réinventer les liens et interactions avec et entre ces cinq parties prenantes stratégiques. Et sur le moyen terme, le projet et la posture qu'il induit impliquent une évolution du modèle de l'entreprise et du positionnement de la marque Fleury Michon.

Depuis plusieurs années maintenant, nous avons rassemblé nos collaborateurs autour du projet d'entreprise « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque jour ». Ce projet, nous l'avons porté à travers plusieurs initiatives :

- Un travail de concertation constant avec nos éleveurs et agriculteurs pour mieux les rémunérer, créer de l'emploi dans les territoires et offrir une alimentation saine et abordable aux Français.
- Nous nous sommes engagés pour la transparence à travers « Venez Vérifier ». Nous avons été précurseurs dans la généralisation de l'étiquetage Nutri-Score sur nos produits.
- Nous avons pris des engagements en matière de réduction de sel et d'additifs et avons optimisé la majorité de nos recettes.

Fleury Michon a su rester fidèle avec ses valeurs : celles d'un groupe familial, vendéen et responsable porté par la conviction que nous pouvons allier Développement économique et Progrès social (Yves Gonnord)

Notre ambition est de nous développer en étroite collaboration avec toutes nos parties prenantes afin de répondre au mieux aux attentes toujours plus diverses de nos consommateurs. « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque Jour » est plus que jamais le projet d'entreprise que le conseil d'administration nous a demandé de mener à bien.

Depuis 20 ans, nous consacrons une grande partie de notre énergie sur les sujets de santé et de nutrition, avec des résultats concrets dont nous nous réjouissons : diminution des additifs et des conservateurs dans nos gammes, commercialisation du jambon Zéro Nitrite, réduction du sel dans nos produits, ...

La stratégie du groupe Fleury Michon place la Responsabilité au cœur de ses décisions

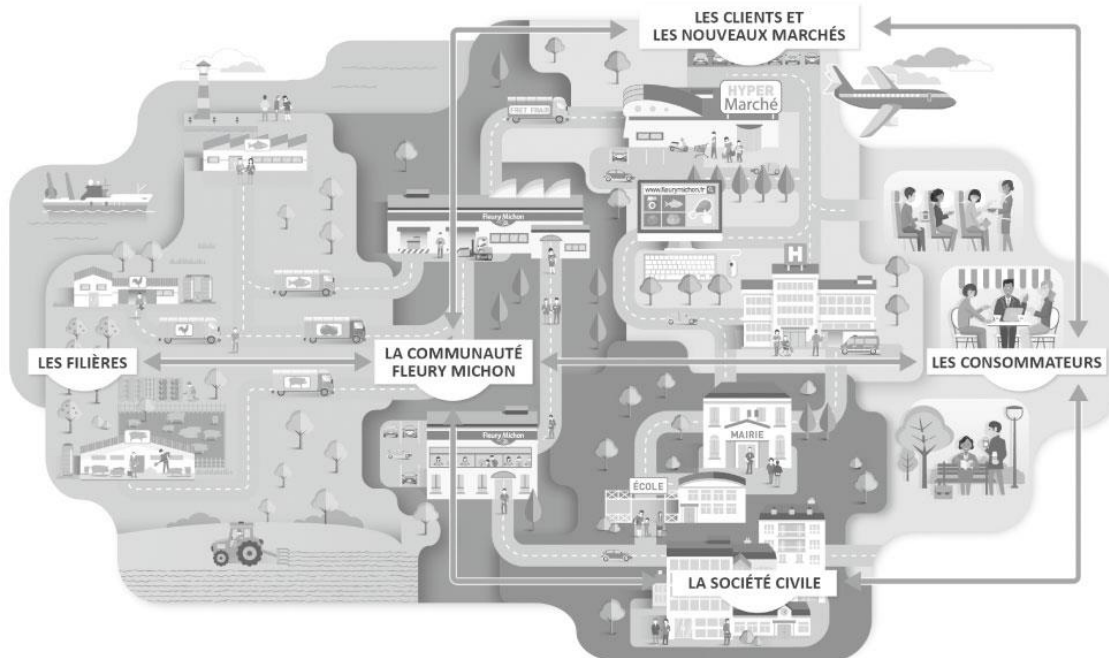
Notre stratégie est basée sur 5 piliers :

- Mettre nos clients au cœur de notre démarche ;
- Proposer des produits bons, sûrs et sains, à des prix abordables ;
- Développer l'entreprise de manière responsable ;
- Travailler davantage ensemble pour plus d'efficacité, de performance et d'innovation ;
- Conserver notre indépendance.

2. Application des principes du Pacte Mondial

i. Rappel de la politique Fleury Michon liée aux 17 Objectifs du développement durable du Global Compact des Nations Unies

Dès 2013, au lancement de sa mission, Fleury Michon a travaillé sur les enjeux du Manger Mieux dans une démarche prenant en compte les parties prenantes. Un aspect fondamental de la mission était de passer du « Vouloir » au « Faire », dans une logique de co-construction. Les enjeux ont alors été travaillé par les collaborateurs du Groupe et exprimé sous une forme de carte, impliquant des « domaines » : Filières, Clients et Nouveaux marchés, Consommateurs, Société civile et Communauté Fleury Michon.



Récemment, pour aller plus loin, le Groupe a retravaillé sur ses enjeux avec un double regard : celui de Fleury Michon et celui des différentes parties prenantes. Une matrice de matérialité a été ainsi réalisée, listant les enjeux prioritaires de Fleury Michon, du point de vue de Fleury Michon mais également du point de vue des différentes parties prenantes. Concernant la méthodologie, une enquête a été réalisée auprès d'une trentaine de personnes, la moitié composée de personnels d'encadrement du Groupe en lien direct avec les enjeux du Manger Mieux ; l'autre moitié composée de consommateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, ouvriers et cadres du Groupe hors métiers spécifiques du Manger Mieux, investisseurs, journalistes, scientifiques, agriculteurs... Signataire du Global Compact depuis 2003, il nous a été naturel de choisir le référentiel des Objectifs de Développement Durable du Global Compact des Nations Unies, pour sa simplicité, sa précision et son universalité. Chaque personne interrogée a ainsi pu lister les 5 Objectifs du développement durable (ODD), parmi les 17 existants, qui lui semblait prioritaires pour Fleury Michon. Ensuite, nous avons additionné les réponses des deux groupes pour classer chaque ODD avec une double note : celle du collègue Fleury Michon, et celle du collègue Partie Prenante. La matrice ci-dessous permet de visualiser le résultat.

Les 5 enjeux majeurs, et leur présentation générique, ressortant de cette analyse sont :

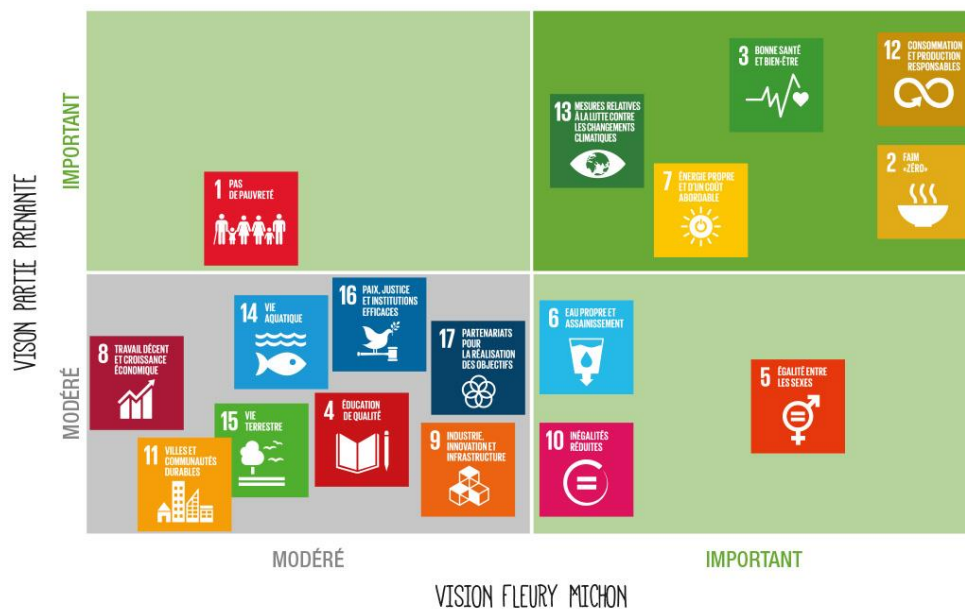
- **12 - Consommation et Production Durable** : La production et les modes de consommation sont le quotidien des entreprises, leur rôle est central pour la réussite de cet objectif. Quelles que soient leurs activités, elles doivent progressivement faire face à l'épuisement des ressources et à la dégradation de l'environnement. Ce phénomène expose les producteurs et les utilisateurs de ces matières à des risques de pénurie et de volatilité des coûts, ainsi qu'à des contraintes de compensation ou de restauration de l'environnement. Anticiper ces risques et participer aux changements des modes de production et de consommation c'est innover et transformer son modèle économique en modèle soutenable à l'avenir assuré. Réduire son utilisation de matière et d'énergie, sa production de déchets, se traduit par des économies dans ses achats, mais également dans le traitement de ses déchets. Inventer les modes de consommation de demain permet de prendre de l'avance sur ses concurrents et sur de futures réglementations ;
- **3 - Bonne Santé et Bien-être** : Permettre aux populations d'accéder aux soins et d'être en bonne santé est une opportunité pour le développement des entreprises ; d'une part car les personnes sont alors libérées de certaines préoccupations – dont l'accès aux soins des employés et de leurs familles – et d'autre part car répondre aux enjeux de santé publique visés par les ODD implique de réaliser des innovations majeures dans de nombreux domaines. De plus, des collaborateurs en bonne santé et en situation de bien-être sont plus impliqués dans l'entreprise et participent à sa compétitivité. La réduction des risques psycho-sociaux, des troubles musculosquelettiques et d'autres risques liés à la santé au travail y contribue également. La réduction des décès liés aux pollutions (air, eau et sol) et aux substances chimiques dangereuses concerne au premier plan les entreprises qui les génèrent ; elles sont invitées à innover et proposer des solutions pour les éviter ou les traiter ;

- **2 - Faim Zéro** : L'agriculture est le premier secteur d'emplois dans le monde avec plus de 40 % de la population active, soit plus d'1 milliard de personnes. De nombreuses activités annexes dépendent de ce secteur ; développer des pratiques d'agriculture durable participe à leur maintien et à leur développement. L'agriculture destructive de l'environnement a un impact considérable sur l'augmentation de la pauvreté et freine ainsi le développement. Toute entreprise peut retirer des bénéfices d'un accès plus large à une meilleure nutrition. Les employés correctement nourris et en meilleure santé sont par exemple plus efficaces. Cela participe également à la dynamique économique du fait de la satisfaction d'un besoin de base. Le développement d'une alimentation responsable, accessible à tous, limitant le gaspillage et la dégradation de l'environnement, représente de formidables opportunités de marchés, de produits et de services pour les entreprises. Chaque acteur de la production alimentaire a un rôle à jouer, du producteur jusqu'au consommateur ;
- **7 - Énergie propre à un coût abordable** : L'énergie est un enjeu majeur pour toute entreprise puisqu'elle suppose des dépenses directes en électricité, gaz industriel, carburant, etc. Cette énergie est utilisée dans les procédés de production des entreprises industrielles mais aussi dans le fonctionnement des bureaux et des transports par exemple. Décarboner son approvisionnement en énergie et réduire ses consommations par une démarche d'efficacité énergétique permettent à la fois de réduire son empreinte énergétique (énergie, carbone), de faire des économies et d'anticiper les crises qui lui sont liées (ressources fossiles qui diminuent) et qui peuvent avoir un impact fort sur la volatilité des coûts. Le développement des énergies renouvelables est en parallèle une formidable opportunité de développement pour de nombreux secteurs en France et à l'international, des producteurs d'énergie à l'ensemble des entreprises fournissant les matériels et infrastructures. Repenser les procédés, les matériaux, les modes de vie des consommateurs sous l'angle des économies d'énergie et de la préservation du climat constitue un important vecteur d'innovation ;
- **13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques** : Tous les secteurs sont concernés par les émissions de GES qu'ils génèrent, et par les consommations d'énergie, les transports, les procédés industriels, la déforestation et le changement d'usage des sols, etc. Les entreprises sont invitées à innover pour proposer des solutions diminuant les émissions de GES (gaz à effet de serre) et assurant l'adaptation au changement climatique. Le coût de l'inaction – qui serait responsable d'une grande instabilité économique, sociale et environnementale – est beaucoup plus élevé que les investissements nécessaires pour décarboner l'économie et s'adapter dès maintenant.

Les trois premiers de ces enjeux correspondent parfaitement à la mission du Groupe: « Aider les Hommes à manger mieux chaque jour ». Les deux derniers de ces enjeux correspondent au rôle que peut jouer une entreprise, alimentaire, dans la protection de l'Environnement.

Bien entendu, Fleury Michon n'agit pas que sur ces seuls 5 enjeux prioritaires. L'ensemble des enjeux est traité dans le chapitre 2 de ce présent document : Déclaration de Performance extra-financière du Groupe et la Table de correspondance des Objectifs de développement durable du Global Compact renvoyant aux différents chapitres est présentée dans le Chapitre 2.7 de la Déclaration de Performance extra-financière.

POSITIONNEMENT DES ENJEUX



ii. Fleury Michon & les droits de l'Homme



Fleury Michon s'engage à appliquer les lois, conventions et règlements en vigueur sur les territoires où le Groupe détient une activité en propre. De manière générale, Fleury Michon adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Une charte des valeurs est largement diffusée dans tout le Groupe. Elle rappelle à l'ensemble des salariés les règles fondamentales de vie en commun et de comportement. Le respect de la personne est ainsi systématiquement promu et rappelé dans diverses occasions et sur différents supports : livrets d'intégration, entretiens professionnels, réunions d'information, affichages...



En 2014, le groupe a formalisé un code de conduite éthique qui permet de renforcer sa vigilance et celle de ses collaborateurs face aux risques de non-respect des lois, réglementations ou conventions en vigueur dans le cadre des échanges avec les parties prenantes. Ce code éthique rappelle les principes de conduite couvrant les domaines des affaires, de l'Entreprise et des Hommes :

- Respecter et promouvoir la loyauté des affaires avec nos clients, fournisseurs, concurrents et actionnaires ;
- Protéger et promouvoir l'Entreprise à travers ses actifs matériels, immatériels, son image et sa réputation ;
- Respecter les Hommes et les Femmes à travers nos consommateurs, partenaires, salariés, la société civile en général.

iii. Fleury Michon agit comme employeur responsable



Juste équilibre entre développement économique et vision humaine

« Nous réaffirmons notre vocation d'entreprise bâtie par des hommes et des femmes soucieux de leur responsabilité et de l'intérêt général long terme. Car la vocation d'une entreprise, communauté humaine, n'est pas seulement de vendre des produits ou des services rentables, c'est aussi de faire progresser les conditions de travail et d'être attentif aux intérêts de ses partenaires et de son environnement. »

Grégoire Gonnord, Président du groupe Fleury Michon.

Les faits marquants dans le domaine social en 2019

L'année 2019 a été principalement marquée par :

- le rachat des sociétés Marfo et de Frais Emincés (prise de participation) ;
- la négociation d'un nouvel accord sur la structure de la représentation sociale UES (refonte des droits des représentants du personnel et organisations des instances) ;
- les élections professionnelles dans les sociétés CCP, Room Saveurs, Good Morning et UES aboutissant à la mise en place du CSE (conformément aux nouvelles obligations légales) ;
- la mise en place de la digitalisation de la gestion des temps pour tous les salariés de l'UES, CCP et la SIC (accès à distance des informations pour consultation et demandes des éléments de gestion des temps) ;
- la mise en place d'un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants du groupe (cadres agents de maîtrise et techniciens) en plus du parcours déjà en place pour les ouvriers employés (connaissance de l'entreprise).

Le groupe Fleury Michon est en perpétuelle recherche d'équilibre entre développement économique et vision humaine

La Politique Ressources Humaines est clairement orientée vers la notion du « bien-vivre ensemble », du « bien travailler ensemble » dans l'entreprise en privilégiant la proximité, le dialogue permanent et le développement des compétences.

Le Groupe cultive depuis des années cette politique autour de l'équilibre entre le développement économique et la vision humaine. L'employabilité de chaque salarié est un enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain. Fleury Michon est convaincu que les hommes et les femmes sont une richesse de l'entreprise et contribuent à sa réussite par les compétences, l'engagement, la motivation et le travail d'équipe.

La Politique Ressources Humaines vise à :

- accompagner la transformation de l'entreprise portée par le projet « Aider les Hommes à manger mieux chaque jour » ;
- anticiper l'évolution des compétences de demain et maintenir l'employabilité des équipes au travers d'une gestion RH efficace ;
- développer un mode de management Fleury Michon fondé sur la responsabilité de chacun, la performance, la proximité et le travail en équipe conformément à nos valeurs ;
- animer le système de communication interne dynamique, interactif et motivant ;
- gérer la relation sociale au travers du dialogue permanent, de l'ouverture, et du vivre ensemble ;
- manager la diversité, les talents, la motivation individuelle et collective.

La mise en œuvre de ce management, partagé tant en France qu'à l'International, s'inscrit par ailleurs dans le respect des valeurs du Groupe. Elle s'appuie sur la politique managériale de proximité, fondement de la culture du Groupe. Pédagogie-proximité-agilité sont des axes forts du management.

Fleury Michon travaille également au développement de l'employabilité, ainsi qu'à la formation professionnelle pour les salariés de ses sociétés intégrées. Les co-entreprises, co-détenues avec des partenaires italiens et espagnols, partagent le même état d'esprit que Fleury Michon.

Les équipes Ressources Humaines Talents, composées d'une cinquantaine de personnes, sont chargées de mettre en œuvre et déployer la Politique Ressources Humaines du Groupe. Elle accompagne le développement du Groupe et les équipes sur les trajectoires professionnelles, les développements des compétences, la qualité de vie au travail, etc.

Être à l'écoute des clients, s'adapter à l'environnement, accompagner les changements, communiquer de façon interactive et former les équipes sont les maîtres mots des enjeux Ressources Humaines. Des valeurs définies et partagées avec les salariés.

Le Groupe mène ses activités dans la recherche de l'excellence du service client et consommateur en s'appuyant sur cinq valeurs fondamentales :

Enfin, parce que la réussite du Groupe passe par les Hommes et les Femmes, le travail d'équipe et la motivation sont des facteurs clés dans la mise en œuvre du projet d'Entreprise.

La politique des Ressources Humaines prend largement en compte cette dimension. Elle favorise la motivation au travail par :

- le management de proximité ;
- la responsabilisation des équipes ;
- le dialogue ;
- l'appropriation des projets par les équipes ;

- la co-gestion du parcours professionnel avec le salarié ;
- la formation ;
- la communication interne ;
- la reconnaissance de chacun.



Ces valeurs ont été définies avec des collaborateurs représentatifs de tous les salariés et de toutes les activités du Groupe. Des réunions de travail ont permis de dégager des valeurs qui reflètent un mode de fonctionnement partagé par le plus grand nombre. Au quotidien ces valeurs sont vécues par chacun et chacune de manière informelle dans ses relations au travail, au travers de ses échanges et de sa collaboration avec ses pairs et sa hiérarchie.

iv. Fleury Michon maîtrise ses impacts environnementaux



Fleury Michon s'engage à développer son activité en maîtrisant ses impacts sur l'environnement. Sa stratégie RSE s'appuie sur la Politique générale du Groupe signée en 2018 par le Directeur général.

Dans le domaine de l'environnement, les champs d'action prioritaires définis par Fleury Michon sont :

- la prévention de la pollution ;
- l'utilisation durable des ressources (énergies, matières premières, emballages) ;
- la protection de l'environnement, en particulier la lutte contre les changements climatiques.

Le Groupe prévoit une prise en compte de plus en plus intégrée des enjeux environnementaux dans les modes de management et de prise de décision, en particulier en matière de consommation d'énergie et d'emballages. Des objectifs chiffrés de réduction des impacts environnementaux à horizon 2020 ont été fixés pour la France. Ils portent sur 3 grands domaines :

- l'efficacité énergétique ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- le recyclage des déchets industriels.

Compte-tenu de la multiplicité des facteurs influençant ces objectifs une vision globale pour une période donnée nous semble plus pertinente qu'une vision annuelle de ces mêmes objectifs. En parallèle chaque site de production fixe ses objectifs annuels d'efficacité énergétique et de recyclage des déchets industriels en prenant en compte l'objectif global du groupe à 2020 et les perspectives d'évolution et d'activité propres au site.

En 2019, dans un souci de réduction et la substitution des matières non durables de ses emballages, le groupe Fleury Michon a lancé une **gamme de plats cuisinés emballés en barquettes en bois** issu de forêts durables permet de réduire de 84% la quantité de plastique utilisée. Cela évitera la mise sur le marché de 50 tonnes de plastique en 2020.

v. Fleury Michon lutte contre la corruption



Afin de lutter contre la corruption, Fleury Michon met en place des actions concrètes :

Un code de conduite anticorruption

Le groupe Fleury Michon a rédigé en 2017 dans le cadre de la mise en conformité à la loi SAPIN II, un code de conduite anticorruption qui vient compléter nos Principes de Conduite Éthique des collaborateurs du groupe Fleury Michon formalisés depuis. Ce code corédigé avec Middledext exprime les bonnes pratiques à adopter dans les relations d'affaires. Il se réfère à la convention des Nations Unies contre la corruption et s'attache à lutter contre toutes les formes de corruption.

Le code de conduite anticorruption et les principes sont disponibles sur le site Fleury Michon dans le groupe – Engagement responsable. Ce code et ces principes marquent la volonté du Groupe de donner à chacun les moyens d'agir dans le meilleur intérêt du Groupe et de sa réputation et de conduire ses activités en toute légalité.

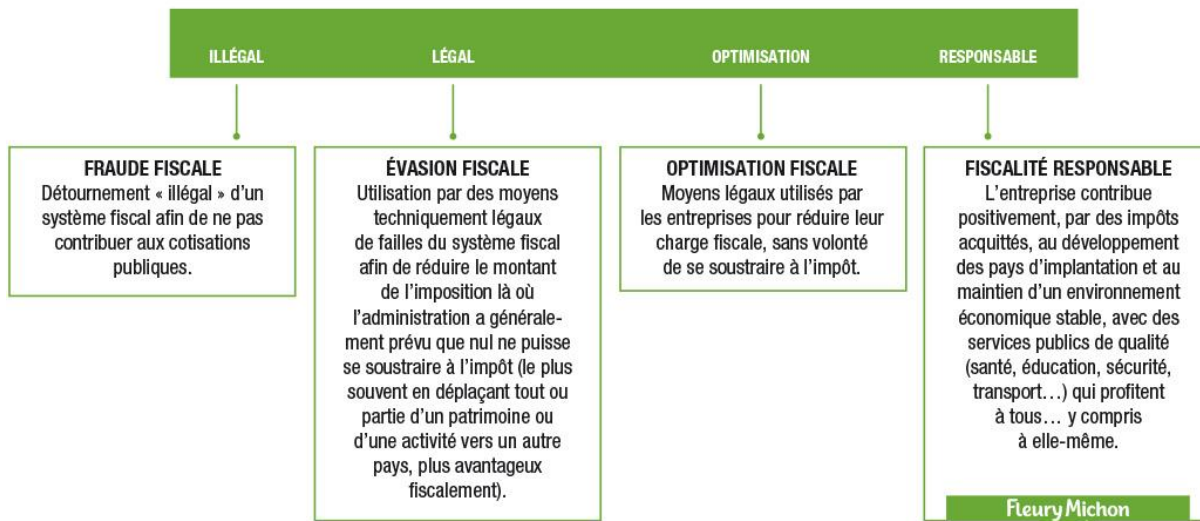
Au-delà des obligations réglementaires, les principes couvrent trois domaines :

- le respect et la promotion d'une vision loyale des affaires avec les clients, les fournisseurs, les concurrents, les prestataires, les actionnaires renforcé par la mise en place du code conduite et le dispositif d'alerte ;
- la protection et la promotion de l'Entreprise à travers ses actifs matériels et immatériels, son image et sa réputation ;
- le respect de l'intégrité des Hommes à travers les consommateurs, les salariés et la société civile en général.

Le choix d'une fiscalité responsable et d'une stratégie financière sûre

Le groupe Fleury Michon est transparent concernant sa fiscalité et souhaite que sa politique fiscale s'inscrive pleinement dans sa stratégie de responsabilité d'entreprise. Le Groupe adopte donc un comportement citoyen consistant, non seulement à respecter la législation mais surtout à apporter une juste contribution aux pays dans lesquels il exerce son activité. Ainsi Fleury Michon s'acquitte des impôts dus dans les pays où il est implanté. Il contribue ainsi à leur développement et à maintenir, dans ces pays, un environnement économique stable, avec des services publics de qualité (santé, éducation, sécurité, transport...) qui profitent à tous, y compris au Groupe lui-même.

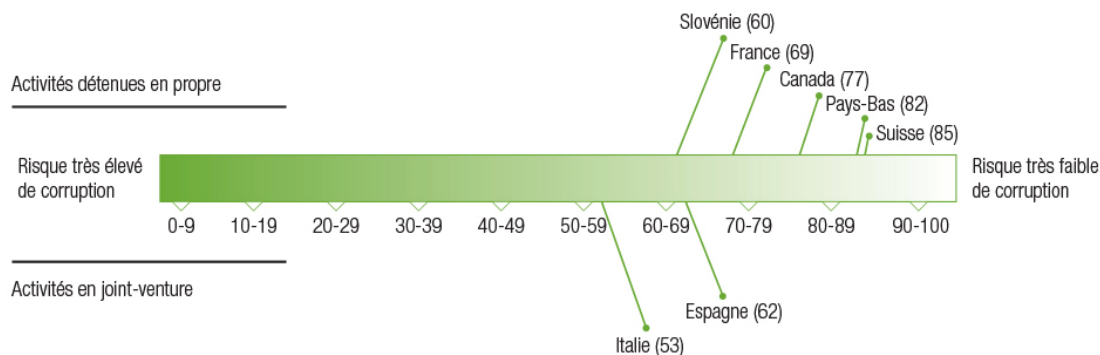
Dans la même logique, Fleury Michon entretient une stratégie financière sûre, basée sur des principes de gestion « en bon père de famille ». Les financements mis en place pour couvrir les investissements du Groupe sont réalisés avec des partenaires bancaires avec lesquels Fleury Michon entretient une relation régulière, bilatérale et de long terme. Enfin, le Groupe maintient un niveau de trésorerie significatif lui assurant sécurité et agilité.



Une forte vigilance en matière de corruption avec notamment un Comité Ethique

D'après l'indice annuel de perception de la corruption de l'organisation Transparency International, les activités de Fleury Michon s'exercent essentiellement dans des pays à risque moyen voire faible de corruption.

Fleury Michon considère que le risque de corruption reste à ce jour peu significatif pour le Groupe sur ses zones géographiques d'implantation mais demeure néanmoins vigilant. Les Principes de Conduite Éthique, qui encadrent de longue date les activités de chacun et formalisés en 2014, participent de cette vigilance. Pour renforcer sa vigilance, le Groupe a créé en 2018 une procédure de lancement d'alerte, diffusée aux salariés, ainsi qu'un Comité Ethique chargé de répondre aux éventuelles alertes reçues.



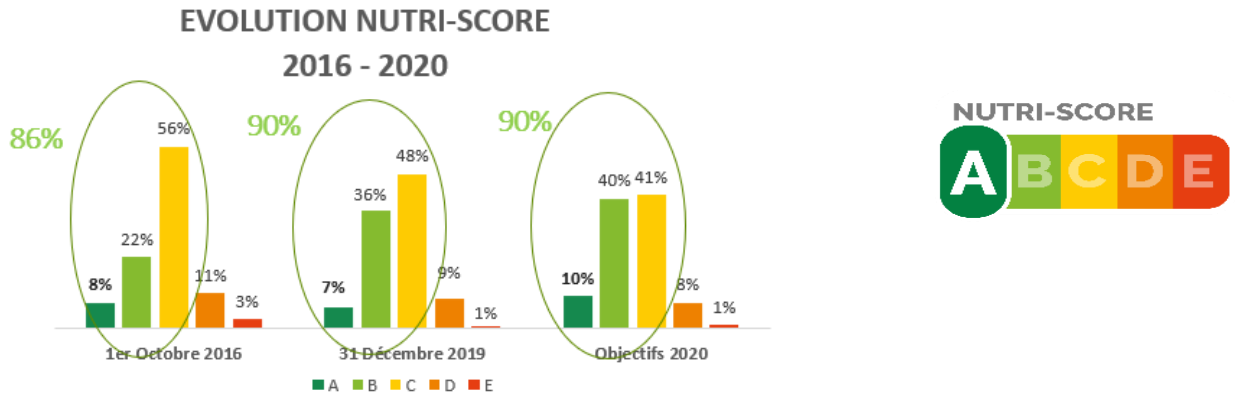
Indice de perception de la Corruption 2019 – Transparency International France

3. Une mesure des résultats

Dans le cadre de sa politique et démarche RSE, le groupe Fleury Michon suit les 42 indicateurs imposés par l'article 225 - loi Grenelle II, ainsi que l'indicateur Nutri-Score.

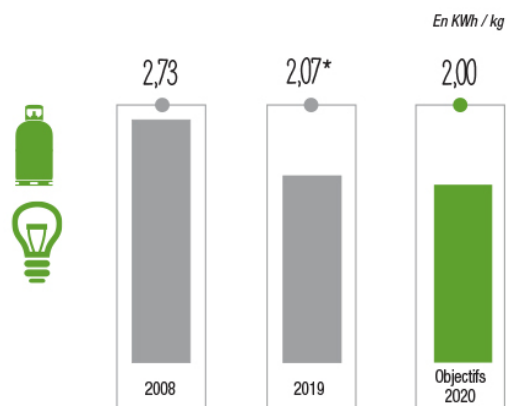
La performance des action RSE a mené à l'identification d'objectifs 2020 qui regroupent notamment :

- **Nutri-Score** : 90% de nos produits notés « A », « B » ou « C » sur l'échelle de notation du Nutri-Score

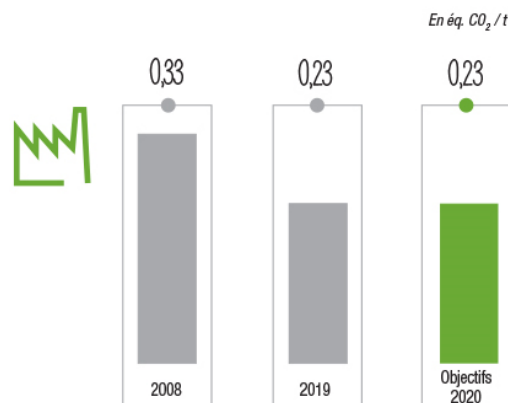


Périmètre : produits à marque Fleury Michon - Données contrôlées par un organisme tiers indépendant

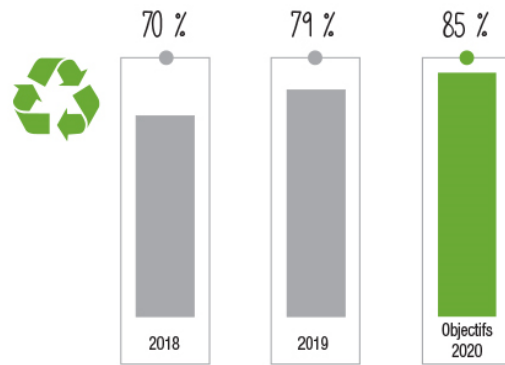
- **Efficacité énergétique** : L'objectif de 2,0 kWh/kg en 2020 a été défini pour un objectif de volume estimé à 100 000 t.



- **Emissions de gaz à effet de serre des scopes 1 & 2** : Exprimées en tonne équivalent CO₂ par tonne produite, les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer de 30 % entre 2008 et 2020 sur le périmètre France pour passer de 0,33 à 0,23



- **Proportion des déchets traités par filière de valorisation** : l'objectif d'amélioration de valorisation des déchets industriels pour la France est fixé à 85 % en 2020 contre 70 % en 2008.



- **Proportion des seniors de 55 ans et plus en CDI** : Fin 2019, cette proportion atteint 21,6 % de l'effectif CDI de l'UES Vendée dépassant ainsi l'objectif fixé pour fin 2020 à 20 %.